



Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs
10 place Léon Blum • 75011 Paris

Monsieur le Premier ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 26 juin 2025

Lettre ouverte

Monsieur le Premier ministre,

La colère agricole s'exprime depuis de nombreux mois et n'est que la triste conséquence de la crise agricole qui perdure dans notre pays depuis des années.

Vous le savez puisque vous recevez et écoutez régulièrement les différents représentants de la profession agricole qui n'ont cessé de solliciter des allègements de charges et de normes.

La proposition de loi des sénateurs Duplomb et Ménonville, dite PPL Entraves et qui a pour objectif de lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur, suscite notre inquiétude et notre préoccupation. Elle ne mentionne aucune mesure volontariste en matière de bien-être animal. Cette thématique reste le grand absent des débats nationaux et parlementaires.

En effet, en augmentant le nombre de volailles, de porcs et de bovins dans les exploitations agricoles, sans évaluation environnementale systématique, l'Etat répond aux souhaits d'une minorité d'agriculteurs qui veulent intensifier leur production et délaisse celles et ceux qui souhaitent conserver un modèle agricole à taille humaine, tant vanté dans les discours publics...

L'urgence est de sauver nos paysans, pas d'aider les industriels de l'élevage en enfermant davantage d'animaux dans des fermes usines !

Notre intention n'est pas de minimiser les contraintes et difficultés auxquelles les agriculteurs sont chaque jour confrontés. Au contraire, nous pensons qu'intégrer le bien-être animal au cœur des débats nationaux sur l'agriculture ne peut être que bénéfique pour l'amélioration des conditions de travail des agriculteurs et la protection de leur santé. Ce qui renforcera l'image publique et l'attractivité du métier d'éleveur, facilitant ainsi le renouvellement des générations.

Loin d'être un frein, l'amélioration des conditions d'élevage et l'attention portée au traitement des animaux, de leur naissance à leur mort, est un levier de performance économique et de durabilité pour les exploitations, en même temps d'un enjeu éthique majeur.

Depuis des années, notre association OABA intervient à la demande des autorités administratives et judiciaires pour prendre en charge des milliers d'animaux délaissés, privés de soins et de nourriture par des éleveurs dépassés, à bout.

Le nombre de cas ne cesse d'augmenter chaque année (comme l'atteste notre graphique en annexe). La maltraitance en élevage est une réalité, Monsieur le Premier ministre. Les animaux sont les victimes silencieuses de cette crise agricole qui perdure. Mais aucune politique publique digne de ce nom n'a été menée pour y mettre un terme, avec les moyens humains et financiers dédiés.

Nous pensons, et c'est le combat quotidien de l'OABA, qu'il est urgent de mettre en place un meilleur accompagnement des agriculteurs dans la transition vers des pratiques pleinement respectueuses des animaux.

Cette question n'est pas superflue, elle est essentielle. Pilier de notre société et de nos valeurs, reflet de notre rapport au monde et au vivant, la prise en compte du bien-être animal est largement soutenue par l'opinion publique.

Vous ne pouvez pas ignorer cette aspiration de vos concitoyens et il est temps que vous vous saisissiez de cet enjeu de société.

Nombre de nos voisins n'ont pas attendu pour promulguer des lois et mettre en place des réglementations avant-gardistes, considérant qu'il était essentiel, pour placer la société sur la voie du respect des animaux, de lui donner un cadre ambitieux. C'est souvent ainsi que la société progresse.

Le 15 avril, vous teniez une conférence de presse intitulée « La vérité pour agir ». Il est temps désormais de laisser la place à la volonté pour agir...

Dans l'attente d'un engagement fort et d'actions concrètes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Docteur vétérinaire Manuel Mersch
Président de l'OABA



Evolution nombre d'animaux pris en charge par l'OABA entre 2010 et 2025

